

Session Plénière du 18 février 2021

Rapport N°21.01.01 - Budget Primitif 2021 (Economie)

Intervention de Jean-René COUEILLE

M. le Président, chers collègues.

Le budget primitif 2021 marque une rupture par rapport aux budgets précédents particulièrement dans le domaine du soutien à l'économie puisque la Région responsable ce domaine au titre de la loi NOTRe doit intensifier son effort au profit des entreprises frappées par la crise économique induite par la crise sanitaire dont malheureusement nous ne voyons pas la fin avant plusieurs mois et dont les conséquences sur le tissu économique et social ne font que commencer.

Comme chaque année, le budget consacré à l'économie, à la recherche et à la formation professionnelle n'est que le 3^{ème} en volume après les transports et les lycées. Une fois de plus nous constatons le poids excessif des dépenses de transport, ferroviaire principalement, au regard du service rendu.

Il progresse cependant, crise oblige de 8,87% passant de 242,8 M€ à 273,5M€ .

La prolongation des mesures d'urgence comme le Fonds Renaissance doté de 7 M€ ou le réabondement du Fonds d'intervention pour les entreprises en difficulté sont pertinents mais nous pensons qu'ils seront insuffisants face à l'ampleur de la crise et des défaillances d'entreprises commerciales et de restauration dont la majorité est malheureusement à venir.

Les dispositifs régionaux pour le développement des TPE et pour le développement des entreprises industrielles et de service sont, à juste titre, augmentés de 4,6 M€ et 4 M€ en investissement. Cependant, nous ne voyons pas d'effort marqué en direction de l'artisanat qui souffre aussi beaucoup de la crise tant en agglomérations que dans le milieu rural.

Le plan de relance, ne doit pas à nos yeux, conditionner les aides, à des obligations environnementales allant au-delà des réglementations en vigueur. La décarbonation des entreprises c'est sans doute louable mais si elles disparaissent faute d'avoir pu accéder à des aides, il est certain qu'elles n'émettront plus de CO² mais leur survie et le maintien des emplois doivent primer toute autre considération en ce moment.

Nous savons l'importance que l'exécutif attache l'Economie Sociale et Solidaire, surtout en période électorale, mais nous considérons qu'il n'est pas nécessaire d'en augmenter encore le budget. Nous préférerions que ces 300 000 € supplémentaires aillent au Fonds Renaissance en les fléchant sur l'aide à la restauration.

En matière agricole, le dispositif en place est poursuivi et nous l'avons dit souvent globalement pertinent en particulier les 15 CAP filières et le soutien à la filière bio. En revanche, la politique de l'alimentation dont les objectifs sont louables donne souvent lieu à des dépenses indues (banquets, subventions à la Confédération paysanne par exemple) que nous dénonçons régulièrement en commission permanente.

Plus généralement et comme cela a été déjà demandé par les groupes de l'opposition, nous voudrions que soit systématiquement conduit et diffusé un bilan annuel de chaque dispositif afin de supprimer ce qui n'est pas strictement indispensable et ou pas assez performant et de réorienter les fonds en conséquence.

Ce sera donc au prochain exécutif de mettre en œuvre un tel dispositif.

Je vous remercie.





